le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

Presqu'île de charme

#323
JUILLET
AOÛT
2026



Le programme de l'été 2026 est disponible !
Retrouvez-le dans tous les points d'accueil de la ville.

INFORMATIONS

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATIN
PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATIN
PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS ***04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.***

POLICE MUNICIPALE ***04 94 11 51 70***
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE ***04 94 11 51 60***

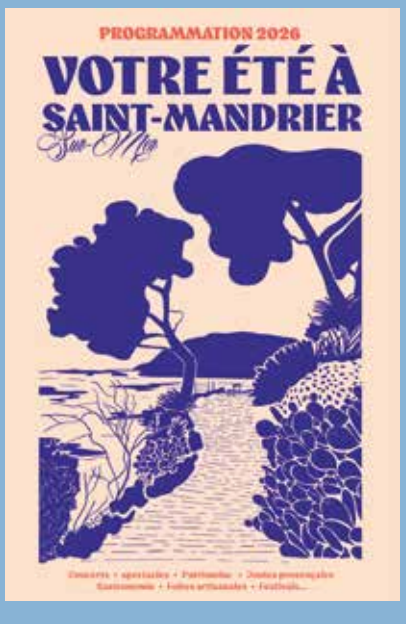
MÉDIATHÈQUE ***04 94 63 58 70***
GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S ***04 94 11 24 56***
Assistante sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 63 58 70 - Sur rendez-vous.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2026



RETROUVEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2026 EN SCANNANT LE QR CODE ICI

ET DANS LES DIFFÉRENTS POINTS D'ACCUEIL DE LA VILLE.

RÉSULTATS DU CLASSEMENT DES PLAGES DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

- **LE CANON** EXCELLENT
- **LE TOURING** EXCELLENT
- **SAINT ASILE** BON
- **CAVALAS** EXCELLENT
- **LA COUDOULIÈRE** EXCELLENT
- **LA VIEILLE** EXCELLENT

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE

Classement établi en novembre 2025.

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : service Vie de la cité.
Crédits photos : Vie de la cité, associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la cité.
Impression : TRULLI IMPRIMERIE - 06140 VENCE.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr



ÉDITO

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Un été de partage, de traditions et de fierté maritime

Chères Mandréennes, chers Mandréens,

À Saint-Mandrier-sur-Mer, l'été n'est pas seulement une saison. C'est un moment privilégié où notre presqu'île retrouve toute son effervescence, où les générations se croisent, où les visiteurs découvrent notre cadre exceptionnel et où chacun prend le temps de profiter de ce qui fait l'âme de notre commune : la convivialité, le patrimoine et la mer.

Cette année revêt une portée toute particulière avec la célébration des 400 ans de la Marine nationale. Cet anniversaire dépasse le simple symbole. Il rappelle quatre siècles d'engagement au service de la France, d'excellence et de transmission. Pour Saint-Mandrier, dont l'histoire est intimement liée à celle de la Marine, cet héritage fait partie de notre identité. Depuis des générations, elle façonne notre territoire, notre économie, notre culture et les femmes et les hommes qui y vivent.

Le logo créé pour cet anniversaire illustre cette continuité entre l'histoire et l'avenir. À travers ses lignes, il célèbre une Marine fidèle à ses valeurs, tournée vers l'innovation sans jamais oublier ses racines. Une vision qui fait écho à notre commune, profondément attachée à son patrimoine tout en préparant l'avenir avec ambition.

L'été sera également celui des retrouvailles et de la fête. Concerts des Nuits Mandréennes, Saint-Pierre, Fête de la Mer, Corso Fleuri Maritime, Joutes Provençales, festivals, marchés, animations culturelles et gastronomiques rythmeront ces deux mois dans tous les quartiers de notre presqu'île. Derrière chacune de ces manifestations, il y a des bénévoles passionnés, des associations dynamiques, des commerçants investis, des agents municipaux mobilisés et de nombreux partenaires qui contribuent, année après année, à faire vivre l'esprit mandréen.

Je souhaite leur adresser toute ma gratitude. Leur engagement est une richesse précieuse. C'est grâce à eux que Saint-Mandrier demeure une commune accueillante, authentique et vivante, où il fait bon se retrouver et partager.

Je vous invite à profiter pleinement de cet été, à soutenir nos associations, nos commerces, nos restaurateurs et nos producteurs locaux, à participer aux nombreuses manifestations qui feront vibrer notre commune et, surtout, à savourer ces instants simples qui font la beauté de notre qualité de vie.

"Saint-Mandrier est une commune tournée vers la mer, fière de son histoire et résolument tournée vers l'avenir. Cet été encore, elle démontrera qu'il est possible de conjuguer traditions, dynamisme associatif, culture et qualité de vie dans un cadre exceptionnel."

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été, placé sous le signe de la convivialité, de la fierté maritime et du plaisir d'être ensemble.

Bel été à Saint-Mandrier-sur-Mer !

Romain **VINCENT**
4ème adjoint au maire,
en charge des animations festives,
culturelles, sportives, et des associations.
Conseiller Régional

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

ILS SE SONT MARIÉS

Corinne ORTOLA & Jean-Marie FRANÇOIS le 15/05/2026

Valentina NUZZI & Christian MARCHESE RAGONA le 29/05/2026

Christine GUESNEAU & Hervé CERF le 06/06/2026

Anaëlle JASMIN & Hector VIZZAVONA le 19/06/2026

Angélique DELVAEN—MORETON & Foucauld ISNARD le 20/06/2026

Myriam TISSOT & Grégoire RETOURNÉ le 20/06/2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Gérard AUBIN 15/06/2026 à l'âge de 87 ans

Robert SANNA 07/06/2026 à l'âge de 86 ans

Ginette REPONTY née RAMBOT 28/05/2026 à l'âge de 95 ans

Calogéra ARGENTO née RINDONE 27/05/2026 à l'âge de 93 ans

Yvonne MORELLO née ROUMAT 21/05/2026 à l'âge de 86 ans

Dominique BACUS 19/05/2026 à l'âge de 76 ans

Guy LACABANNE 11/05/2026 à l'âge de 73 ans

Lucien GARDES 02/05/2026 à l'âge de 86 ans



MARINE NATIONALE 400 ANS

Nous sommes heureux d'ajouter dans le titre du Mandréen notre labélisation pour « Les 400 ans de la Marine Nationale » .

Cela confirme notre partenariat avec la Marine durant l'année anniversaire.

NETTOYONS le sud



Dans le cadre de l'opération organisée par la Région Sud représentée par Romain Vincent conseiller régional, l'équipe organisatrice la commission Environnement et forêts menée par Jacques Esposito accompagné de Sylvie Becchino-Beaudouard, Sophie Zucca, Fabrice Dedons et Rémi Cailleaux avait décidé de dépolluer cette année le secteur de Saint Asile à Saint-Mandrier-sur-mer.

Près de 60 personnes venant de Toulon à Sanary-sur-Mer en passant par Ollioules et la Seyne-sur-Mer ont participé au ramassage et au tri des déchets sur le secteur de Pin Rolland-Marégau. Nous tenons à remercier chaleureusement particuliers, familles, associations et bien sûr nos anges gardiens du CCFF RCSC Saint-Mandrier-sur-Mer partenaire de l'opération cette année.

Une opération menée sous les yeux de Gilles Vincent Maire de Saint-Mandrier, vice-Président de TPM en charge de l'environnement et Président du Sittomat. Ce dernier a pu informer les participants des choix et orientations des collectivités locales en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement.

Bilan de l'opération :

17 kg de verre, plus de 3000 mégots (alors qu'il est interdit de fumer dans la zone !), 13 kg de ferrailles, 1 kg de canettes, 4,5 kg de plastique, 4 kg de papier, 2 kg de tissus, 11 kg de déchets insolites.

C'est toujours trop, mais la récurrence des actions, les bonnes volontés que nous avons pu voir à l'œuvre ici et là ce matin du 30 mai et sûrement une prise de conscience fait que la récolte est moins importante et nous nous en réjouissons. Une seule stupéfaction : voir que certains propriétaires de chiens font l'effort de ramasser les déjections de leurs amis à 4 pattes et les jettent ensuite avec l'emballage plastique dans la nature !

Nous espérons être toujours plus nombreux lors de nos interventions afin de protéger au mieux notre environnement.
Un grand MERCI à tous.

Opération RADE PROPRE

La 17ème édition Opération Rade Propre de la Marine Nationale a fait étape le jeudi 4 juin à Saint-Mandrier-sur-Mer, au Port du Creux Saint Georges. Une opération orchestrée par Christian Philippe du PEM, Ludovic Hochin du Cecmed, le commandant en second de l'Ecole de Plongée de Saint-Mandrier, Xavier Quenet et Jacques Esposito pour la municipalité en partenariat avec le gestionnaire du port Maribay.

Grâce aux plongeurs de la Marine Nationale et aux bénévoles venus en nombre la dépollution du port du Canon jusqu'au Quai d'honneur a pu être menée. Pneus, bouteilles de verres, vaisselle, outillage, textiles en tous genres, bâches, ferrailles et malheureusement encore beaucoup de plastique ont été retirés des eaux du port du village.

Un grand merci à tous, et plus particulièrement aux plaisanciers très mobilisés ainsi qu'aux services techniques qui sont venus débarrasser le quai des amas de déchets récoltés dont la plupart ont été recyclés.



NOS PLAGES : nous garantissons la qualité des eaux de baignade

La commune possède 6 plages : Le Canon, Le Touring, La Vieille, au village - La Coudoulière et Cavalas, côté « grande mer » et Saint Asile, au Pin Rolland, qui est d'ailleurs gérée par la Métropole. Jusqu'en 2025, ces plages, hormis Cavalas, étaient surveillées pendant la saison balnéaire de début juillet à début septembre.

Ces plages bénéficiaient aussi d'un contrôle de la qualité des eaux de baignade par l'intermédiaire d'analyses de l'agence régionale de santé (ARS), avec 20 analyses par plage, d'analyses de profils de plage pour anticiper d'éventuels risques de pollution, d'analyses de pollution en cas de crise, toutes effectuées par la Métropole, et enfin d'une certification de « Qualité des eaux de baignade ».

Tout ce dispositif nous permettait d'avoir en fin d'année une qualité des eaux de baignade qualifiée d'excellente pour cinq plages et de bonne qualité pour la sixième, Saint Asile, en raison d'une pollution intervenue deux ans auparavant. En effet, ce classement prend en compte les résultats sur trois ans.

Les plages classées en qualité excellente bénéficiant du pavillon bleu.

DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAIGNADE

CE QUI CHANGE EN 2026

La saison balnéaire. Afin de permettre aux Mandréens de bénéficier des plages, hors période touristique, la saison balnéaire a été étendue de quinze jours soit du 24 juin au 09 septembre. Nous procéderons à la préparation des diverses zones (baignade, mouillage...) avant et après la période balnéaire.

La surveillance : Par suite de l'arrêté préfectoral du 4 mars 2025, les plages du Canon et du Touring ne peuvent plus être surveillées du fait de leur exiguïté et de l'implantation obligatoire d'un poste de secours sur la plage. Un nouveau dispositif a été déployé avec des bornes d'appel d'urgence reliées au poste de La Vieille qui, elle, sera surveillée et équipée d'un bateau permettant d'intervenir rapidement. « La Coudoulière » et « Saint Asile » seront surveillées comme par le passé.

Le coût de ce dispositif de surveillance pendant la saison balnéaire étendue est de 79 374 €.

Le Contrôle de la qualité des eaux de baignade. Il est inchangé et les résultats des analyses sont affichés régulièrement par la police municipale sur les panneaux prévus à cet effet. Petit rappel, tout arrachage de ces informations sur le panneau constitue une infraction.

Qualité des eaux de baignade. Nous n'avons pas demandé de classement des plages en pavillon bleu car les plages du Touring et du Canon n'étant pas surveillées, elles n'auraient pas pu être retenues. Nous pensons aussi que le pavillon bleu, faisant référence à des résultats de l'année antérieure et les contrôles exercés après l'obtention de la marque comme la présence de papier toilette dans les WC ou la présence de collecte sélective d'emballages ménagers, ne garantit pas la qualité des eaux de baignade.

En revanche, nous respecterons la plus grande partie des critères du pavillon bleu et nous maintiendrons le dispositif des analyses réglementaires de l'ARS, celles de la Métropole ainsi que la certification de « Qualité des eaux de baignade » qui eux garantissent en temps réel la bonne qualité des eaux.

Ainsi, désormais c'est bien le pavillon de la certification « Qualité des eaux de baignade » qui flottera sur les plages, ainsi que des drapeaux qui par leur couleur indiqueront les dangers éventuels. Vert, jaune, rouge pour l'état des vagues et présence de dangers divers (dont les méduses), et violet pour la pollution.

A noter qu'en cas de pluie les plages sont automatiquement fermées jusqu'à l'obtention des résultats d'analyse nous permettant de les rouvrir sans danger pour les baigneurs. Ce protocole sanitaire est effectué en relation avec l'ARS avec laquelle nous sommes en contact permanent durant toute la saison.

La plage Saint Asile. Chaque année, cette plage bénéficiait d'un arrêté du préfet de région autorisant la Métropole, sans étude d'impact, à recharger la plage en sable, afin de réaliser un millefeuille avec les posidonies présentes et de lutter contre le retrait du trait de côte.

Au préalable, la Métropole avait réalisé deux études d'impact démontrant que l'aménagement balnéaire n'avait pas d'incidence majeure sur la faune et la flore et même que les posidonies étaient en extension depuis 1958. Le dispositif de millefeuille est recommandé par le CEREMA (centre d'étude et d'expertise sur l'environnement, organisme public). Il est utilisé sur de nombreuses plages de la région et notamment aux Sablettes.

Las, une décision du tribunal a annulé cet arrêté et la Métropole ne pourra pas employer ce dispositif cette année. Le préfet de région a fait appel de cette décision, ce qui est logique

En conséquence, dans l'attente d'une nouvelle décision de justice, la plage ne sera pas réensablée et préparée pour la saison balnéaire.

Par contre, nous pouvons récupérer du sable en mer et utiliser les galets entrainés en mer par la pluie afin de boucher les sillons provoqués par les précipitations et refaire un profil de plage pour améliorer la sécurité et le confort des plagistes.

La métropole a déposé un dossier dans les services de l'Etat en ce sens et nous attendons les autorisations.


Plage de la Vieille


Plage de Cavalas


Plage de la Coudoulière


Plage du Canon


Plage du Touring


Plage Saint Asile

Voilà il ne vous reste plus qu'à mettre vos maillots et de profiter de nos plages pour bronzer ou vous rafraichir, nous veillons sur la qualité des eaux de baignade.

Le maire,
Gilles **VINCENT**

MIEUX VIVRE L'ÉTÉ à Saint-Mandrier-sur-Mer



Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences sur la santé, en particulier pour les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes fragiles.

Contrairement aux idées reçues, nous sommes tous concernés par la chaleur. Même lorsqu'elle ne provoque pas de malaise, elle peut perturber le sommeil, accroître la fatigue, rendre les activités quotidiennes plus difficiles et mettre notre organisme à rude épreuve. Les températures élevées sollicitent davantage le corps pour maintenir sa température normale, ce qui peut avoir des conséquences sur la santé si les bons réflexes ne sont pas adoptés.

Pour mieux supporter la chaleur, quelques gestes simples sont à privilégier : boire régulièrement de l'eau, maintenir son logement au frais, éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes et prendre des douches tièdes plutôt que froides.

Pour accompagner chacun dans l'adaptation aux températures élevées, Santé publique France met à disposition le dispositif « Vivre avec la chaleur », qui propose de nombreux conseils pratiques pour le quotidien.

À découvrir sur : www.vivre-avec-la-chaleur.fr

À Saint-Mandrier-sur-Mer, profitons du soleil en restant vigilants et en prenant soin de nos proches.

Seniors et **CANICULE**

L'été est une période difficile pour les personnes âgées et/ou fragiles.
Conformément aux instructions ministérielles, Saint-Mandrier-sur-Mer a mis en place un registre des personnes vulnérables géré par le CCAS.

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre, n'hésitez pas à le faire dès à présent en téléphonant au 04.94.11.24.56.

En cas de canicule, la préfecture du Var déclenchera un plan de vigilance définissant un des quatre niveaux d'alerte (vert-jaune-orange-rouge). Selon la criticité de la situation, le CCAS se mobilise pour appeler toutes ces personnes à un rythme bi-mensuel ou hebdomadaire.

Bon été à tous.
Prenez soin de vous.



Un sentier du **LITTORAL**, oui mais sécurisé

Comme vous avez pu le constater, le sentier du littoral entre les plages de Cavalas et la Coudoulière est fermé par un arrêté municipal et ce pour des raisons de sécurité.

En effet, à la suite des évènements pluvieux de l'hiver, des coulées d'eau importantes ont emporté une partie d'une parcelle privée et un bout du sentier.

Il est donc dangereux de s'y aventurer et en tous les cas interdit !

Malgré la pression exercée par certains, en aucun cas je ne prendrai la décision d'envoyer des personnes sur ce sentier sans qu'il ne soit entièrement sécurisé.

La Métropole TPM, gestionnaire du sentier a engagé une procédure vers l'assurance de la parcelle privée et j'ai demandé par écrit aussi d'engager une procédure d'urgence pour que les travaux soient faits au plus vite.

Malgré tout le sentier ne pourra être réouvert avant l'été. Un itinéraire de détournement signalé a été organisé passant par le boulevard de la Corniche d'Or et vous permettant d'accéder à la plage de Cavalas.



Le maire,
Gilles **VINCENT**

La **SÉCURITÉ PUBLIQUE**, l'affaire de tous

La saison estivale bat son plein sur notre presqu'île de charme. Avec elle viennent les festivités, les estivants et une population qui croît considérablement. Face à cette affluence, nos équipes, agents communaux, agents métropolitains, bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), membres du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) et policiers municipaux intensifient leurs missions avec dévouement et professionnalisme.

Une police municipale au plus proche de vous

Nos agents de la police municipale sont mobilisés à vos côtés, à votre écoute, pour faire de Saint-Mandrier-sur-Mer une commune où il fait bon vivre en toute sérénité. Les patrouilles sont renforcées de jour comme de nuit, adaptées aux événements et présentes à chaque festivité de la saison. Vous pouvez croiser nos policiers lors de leurs rondes à pied, à VTT, à moto ou en véhicules d'intervention. Toujours disponibles pour échanger avec vous.

Pour les joindre :

· Téléphone de patrouille : 06 19 45 22 12

· Astreinte municipale : 06 75 56 02 17
Par mail : pmunicipale@ville-saintmandrier.fr

· Police nationale : 17



Des bénévoles engagés pour notre sécurité

La RCSC et le CCFF ont lancé leurs patrouilles dans nos massifs forestiers. Ces bénévoles, animés par l'amour de notre territoire, veillent chaque jour à préserver nos forêts et à protéger les habitants des risques d'incendie. Leur engagement mérite notre reconnaissance et notre soutien.

Ensemble, préservons notre presqu'île

Chacun d'entre nous peut contribuer à cette mission collective. Lors de vos promenades et pique-niques, respectons les consignes essentielles :

· Ne pas fumer, allumer de feu nu ni utiliser de barbecue dans les espaces boisés.

· Respecter les interdictions d'accès aux massifs, signalées par barrières, calicots et panneaux.

· Écouter et respecter les patrouilleurs bénévoles du CCFF, qui œuvrent pour notre sécurité à tous.

Une application à votre service

Pour signaler tout événement lié à la sécurité, inscrivez-vous sur l'application Voisins Vigilants et Solidaires, connectée directement à notre police municipale. Un QR code est disponible ci-dessous pour rejoindre le dispositif.

Le bon vivre ensemble, c'est l'affaire de chacun

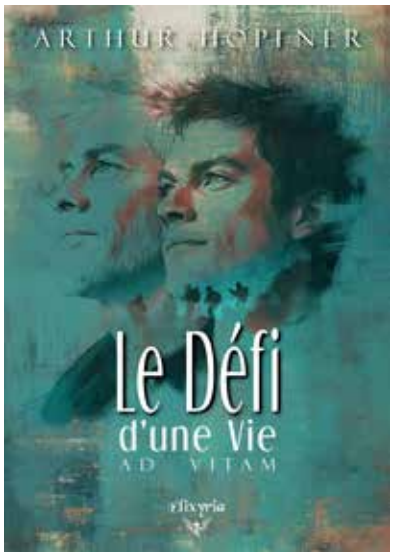
Le partage, la communication et le signalement des comportements suspects ou délictueux auprès de nos agents et bénévoles sont les clés d'un été serein. Grâce à l'engagement sans faille de toutes ces équipes et à la vigilance de chaque habitant Saint-Mandrier-sur-Mer reste un havre de paix et de convivialité.



Parce que la sécurité, c'est l'affaire de tous…

Programmation d'été de la **MÉDIATHÈQUE**

Rencontre et séance de dédicace avec **Arthur Hopfner**



La médiathèque municipale Françoise Montagne vous invite à rencontrer l'auteur Mandréen Arthur Hopfner, le vendredi 10 juillet à 16h00, à l'occasion de la sortie de son nouveau roman, "Le Défi d'une vie – Ad Vitam".

À travers ce récit inspirant, l'auteur nous plonge dans l'histoire d'Hugo, dont le destin bascule après avoir intégré les commandos marine. Face à l'épreuve, père et fils choisissent d'avancer ensemble, portés par un amour filial hors du commun. Un roman empreint de résilience, de force, d'optimisme et d'humanité.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec l'auteur sur son parcours, son travail d'écriture et les thèmes qui traversent son ouvrage. Une séance de dédicaces est également prévue à l'issue de la présentation.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, les échanges pourront se poursuivre dans une ambiance conviviale au restaurant Le Calypso, autour d'un repas accompagné d'un concert du groupe « Cavalas ».

Entrée libre.

CONFÉRENCE sur le sabordage de la flotte française à Toulon en 1942

La médiathèque Françoise Montagne accueillera M. Delzenne le samedi 29 août 2026 à 10h00 pour une conférence consacrée au sabordage de la flotte française à Toulon en 1942.

À l'aube du 27 novembre 1942, la majeure partie de la flotte française au mouillage dans la rade de Toulon reçoit l'ordre de ses chefs de se saborder. Quelques minutes plus tard, les premières explosions retentissent et des colonnes de feu et de fumée s'élèvent dans le ciel. La plus spectaculaire opération suicide de l'histoire de la marine est alors déclenchée.

Alors que les Allemands espéraient s'emparer des navires français après avoir franchi la ligne de démarcation, ils assistent, impuissants, au sabordage d'une centaine de bâtiments, représentant plus de 232 000 tonnes. Un événement spectaculaire qui constitue également l'un des plus cuisants échecs d'Hitler.

À travers de nombreuses photographies et maquettes, M. Delzenne reviendra sur cette page marquante de l'histoire et tentera de répondre aux nombreuses questions qu'elle soulève encore aujourd'hui.



Entrée libre.

Carnets de voyage "Embarquement pour les Petites Antilles"

La médiathèque Françoise Montagne vous invite à prendre le large avec Jacques Denis, carnettiste mandréen passionné de voyages et de dessin.

À travers la présentation « Carnets de voyage : Embarquement pour les Petites Antilles », il partagera ses croquis, ses aquarelles et ses souvenirs de voyage, offrant au public une immersion sensible et artistique au cœur de ces îles aux paysages enchanteurs.

Cette rencontre se déroulera le samedi 1er août 2026 à 10h00 à la médiathèque Françoise Montagne.

Pour prolonger cette découverte, un atelier d'initiation au carnet de voyage sera proposé le vendredi 7 août 2026 de 14h30 à 16h30. Les participants pourront s'initier à cette pratique qui mêle dessin, observation et récit de voyage. Atelier sur inscription au 04 94 63 58 70 (places limitées).



Pour ne rien manquer de la programmation de votre médiathèque, suivez-nous sur notre page Facebook :

La **CRÈCHE** les Lucioles

Depuis de longues années, j'ai le bonheur d'emmener les enfants à la découverte du monde des poneys.
Passionnée depuis mes 4 ans, c'est un immense plaisir de partager cette passion avec nos grands de la crèche.

Cette année encore, les enfants ont vécu de belles matinées rythmées par des séances de voltige, balades en forêt et des jeux en carrière. Chacun a pu évoluer à son rythme, gagner en confiance et profiter de moments riches en émotions.

Cette aventure n'aurait pas été la même sans la présence des familles. Mamans, papas, mamies, papis, marraines, Florence et Stéphanie ont partagé ces instants précieux avec nous.

Un grand merci à tous pour votre bienveillance.
Ensemble, nous avons créé de merveilleux souvenirs qui resteront dans le coeur des petits comme des grands.



Virginie **RIVOYRA**
Pour la crèche des Lucioles

Remise des **RÉCOMPENSES** aux élèves de CM1-CM2 de l'école Louis Clément

Le mardi 16 juin 2026, les élèves de CM1-CM2 de l'école Louis-Clément se sont vu remettre des récompenses, à la suite de la participation des classes de Madame Azevedo da Rocha au concours de dessin national et départemental organisé par la Fédération française du sang. Trois dessins ont été retenus, dont l'un a obtenu le premier prix.

Nous remercions Virginie Pedan, bénévole de l'amicale, organisatrice de cet événement.

Nous espérons une plus forte participation à ce concours dans les deux écoles du village l'année prochaine.

Un goûter chaleureux a suivi, offert par l'ADSBSM, en présence de Colette Demierre, adjointe au maire chargée des écoles, Alain Crespo, président, Nadia Manca, secrétaire, et Virginie Pedan, membre du conseil d'administration de l'amicale.

Le tout s'est déroulé dans la bonne humeur : des enfants comblés et une professeure des écoles ravie. Une belle initiative qui a réchauffé les cœurs et régalé nos jeunes citoyens.



Le **PERMIS** vélo

Le 22 mai dernier, après quelques questions et mises en situation, les CM2 de Mme Azevedo Da Rocha et de Mme De Corte, ont passé l'épreuve pratique du permis vélo sur l'ancien stade du village aménagé en piste cyclable pour l'occasion.



2026 : **L'ARGENT LIQUIDE**, reste accessible à tous !

En 2026, l'utilisation des distributeurs de billets communaux évolue fortement en France. Les grandes banques (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Mutuel, CIC) ont mutualisé leurs réseaux pour créer de nouveaux automates appelés « Cash Services ». Ces points de retrait, au nombre de 7 000 prévus courant 2026, remplacent progressivement les DAB traditionnels, notamment en zones urbaines et périurbaines, comme c'est désormais le cas de celui du Pin Rolland, antérieurement géré par la Société Générale.

Ils permettent non seulement de retirer des espèces, mais aussi, pour certains, de déposer des billets, des chèques, de consulter son solde et même d'effectuer des virements, selon la banque et la carte utilisée. Par ailleurs, pour garantir un accès universel au liquide, de nouveaux points de retrait apparaissent dans les commerces, bureaux de poste et relais partenaires, avec la suppression de l'obligation d'achat pour obtenir du cash. Des incitations fiscales encouragent les commerçants à rejoindre ce réseau, offrant ainsi plus de flexibilité aux usagers.

En résumé, les distributeurs de billets communaux s'intègrent désormais dans un réseau mutualisé et élargi, avec des fonctionnalités étendues et une accessibilité renforcée.

En mai 2025, notre commune a mis en place un distributeur sous convention avec la société Loomis, afin de répondre à vos besoins et de pérenniser l'accès à l'argent liquide sur la commune. Avec celui de l'agence de la Caisse d'Épargne et celui du Pin-Rolland, ils sont donc au nombre de trois.

La totalité des Mandréens se trouve à moins de 5 km d'un distributeur de billets.



Territoire **ÉNERGIE** Var (TE83)

C'est en faisant suite à la loi de février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public d'électricité que fut créé, en 2001, le SYNDICAT MIXTE DU VAR (SYMIELEC).

En 2003, le SYMIELEC change de nom et devient TERRITOIRE ENERGIE VAR (TE 83) et permet de fédérer les syndicats d'énergie qui s'inscrivent dans la volonté d'agir pour la transition énergétique de leur territoire.

Territoire Energie Var (SYMIELEC) est un syndicat mixte fermé qui regroupe 138 communes adhérentes et 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres. Son périmètre couvre 145 communes varoises sur les 155 que compte le Var.

TE 83, Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie (AODE) a pour mission fondatrice le contrôle de concession de distribution publique d'électricité et les travaux d'effacement des réseaux. TE 83 propose également des compétences optionnelles à la carte.

TE 83 accompagne les communes et intercommunalités dans leurs projets liés à l'énergie et dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

En partenariat avec les organismes locaux et nationaux TE 83 est porteur de dispositifs dans la rénovation énergétiques des bâtiments publics, le déploiement des énergies renouvelables thermiques et de récupération et de développement d'Installations photovoltaïques.

Mobilisés aux côtés des collectivités, TE 83 s'emploie à mettre en place des dispositifs d'accompagnement et participations financières au plus près de nos attentes.

Notre commune, Saint Mandrier, par sa représentation au sein de TE 83 apportera et défendra nos projets de transition énergétique. Nous disposons d'un siège titulaire et d'un suppléant : M. Gerard Dangla et M. Xavier Quenet.

M. Gérard Dangla, membre de la commission travaux de Territoire Énergie 83.
Tel : 06 14 10 11 60
Email :
gerard.dangla@gmail.com / gdangla@ville-saintmandrier.fr

Merci de nous faire part des problèmes qui concernent le réseau d'électricité de Distribution Publique (Coupures, baisse de tension, branchement, panneaux de comptage, comptage).

territoire d'énergie
VAR · SYMIELEC

ANIMATIONS et essor COMMERCIAL

Commerçants, artisans, professionnels vous lancez votre activité sur la commune, contactez lpichard@ville-saintmandrier.fr

LA CRÊPERIE LE ROY D'YS GARDE LE CAP !



Une page se tourne et une nouvelle aventure commence sur le quai Jean Jaurès. Après de belles années à régaler les Mandréennes et Mandréens, mais aussi les visiteurs de passage, Hélène passe le relais.

Depuis peu, ce sont désormais trois nouveaux visages, Didier, Florian et Olivier qui ont repris la barre de l'emblématique crêperie « Roy d'Ys ».

Pour Didier et Florian, cette reprise s'inscrit dans une solide expérience du métier. Déjà à la tête de deux établissements parisiens, ils apportent avec eux un savoir-faire reconnu et une passion intacte pour la galette traditionnelle.
Pour Olivier, cette installation est avant tout la concrétisation d'un rêve de longue date. Fidèle client du Roy d'Ys depuis de nombreuses années, aujourd'hui, il passe de l'autre côté du comptoir avec l'enthousiasme d'un novice passionné devenu gardien des lieux.

Que les habitués se rassurent : il s'agit d'un passage de relais en douceur. L'équipe, et en particulier Pauline, Loriana, Gaëlle et Anthony, demeure à bord pour garantir la continuité du service et la qualité qui font la renommée de l'établissement, et vous accueillir avec le même sourire et le même savoir-faire.

Le passage de témoin a d'ailleurs été célébré le 4 juin dernier, lors d'un apéritif convivial, l'ancienne et la nouvelle équipe ont pu partager un moment privilégié avec les commerçants et acteurs de la presqu'île, marquant ainsi le début de cette nouvelle ère sous les meilleurs auspices.

Le Roy d'Ys

Ouvert tous les jours pendant la saison estivale.
Ouvert du mercredi au dimanche le reste de l'année.
Service continu entre 11h30 et 22h00.

Contact : Téléphone 04 94 63 92 01
E-mail : creperieleroydys@gmail.com

DAO CHOK DEE

Créé par un couple de Mandréens, Luc et Nouth, ont puisé dans les origines de madame (Laos) pour vous proposer des recettes traditionnelles.
Le nouveau Food Truck vous invite à venir découvrir sa cuisine Asiatique.
Installé depuis le 10 avril sur le parking du stade de rugby Bodréro à Pin Rolland, cet établissement vous propose des plats minutes aux saveurs d'Asie : nems, samossas, nouilles sautées, currys, riz Cantonnais, sauté basilic, salade Thai…
mais aussi des plats plus "snacking" traditionnels avec les tenders/frites et le Crousty.
Une adresse où règne un esprit familial jusqu'au nom du Asian Food : DAO CHOK DEE, qui est un mélange des prénoms de leurs deux enfants.
À découvrir : la rencontre de deux racines Mandréenne et Laotienne, avec un profond attachement à notre presqu'île de charme.



Contact :
Téléphone 07 66 14 61 53







TÉLÉDÉCLARATION des loyers : pensez-y !

La Caf du Var invite les bailleurs à déclarer en ligne le montant du loyer de leurs locataires (quittance de juillet 2026). Cette démarche est indispensable pour permettre la mise à jour des droits à l'aide au logement et éviter toute interruption de versement.

La déclaration s'effectue simplement depuis l'Espace Bailleur sur le site de la Caf. Après connexion à votre compte partenaire, il suffit de sélectionner le locataire concerné, de compléter les informations demandées et de valider la déclaration.

Toutes les informations utiles, ainsi que des tutoriels pratiques, sont disponibles sur le site partenaire de la Caf du Var.

Rendez-vous sur www.caf.fr.



INONDATION

Protéger son habitation : des travaux subventionnés jusqu'à 100%

PAPI des Petits Côtiers Toulonnais
PRÉVENTION DES INONDATIONS

Plus de 250 personnes ont déjà réalisé un diagnostic de leur habitation

Être inondé chez-soi, c'est beaucoup de stress : prenez les devants avant que cela n'arrive !
Afin d'entreprendre des travaux de protection face aux inondations demandez, vous aussi, un diagnostic gratuit et bénéficiez d'aides pour réaliser les travaux !

Pour s'inscrire au dispositif :
- Un site : alabri-metropoletpm.com
- Par mail : contact@alabri-metropoletpm.com
- Un téléphone unique : 04 22 46 11 85



Témoignage d'un habitant :
« Résidant en zone inondable et ayant déjà été victime d'inondation je suis rassuré d'avoir pu protéger mon domicile, avec les équipements préconisés suite au diagnostic.
Les participations financières Etat et Métropole, ont financé quasi intégralement l'acquisition de deux batardeaux, d'une pompe performante et d'un obturateur.
J'ai été efficacement assisté par les services de la Métropole dans cette opération que je conseille à mes voisins. »
Philippe S.

Pour plus d'informations télécharger le guide qui vous accompagne dans la mise en place des solutions appropriées.

La tribune de l'OPPOSITION

Remerciements aux habitants et informations municipales

La Vague Mandréenne tient à remercier chaleureusement les habitants qui ont pris le temps de nous écrire et de partager leurs observations, leurs attentes et leurs préoccupations concernant la vie de notre commune.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux bénévoles qui se sont mobilisés sur le terrain afin de recueillir les remarques, les doléances et les propositions des habitants. Grâce à leur engagement, deux quartiers de la commune ont déjà pu être rencontrés et consultés.

Cette démarche de proximité, fondée sur l'écoute, le dialogue et la participation citoyenne, se poursuivra dans les prochains mois afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer et de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

Parmi les sujets qui sont revenus à plusieurs reprises lors de nos visites de quartiers et de nos échanges avec les habitants figure la question de la réouverture du sentier des Douaniers. Soucieux d'apporter des réponses précises aux préoccupations exprimées, nous avons relayé cette demande lors du conseil municipal du 4 juin dernier.

Il nous a été indiqué que la fermeture du sentier est liée à la situation d'une parcelle privée. La résolution de ce dossier nécessite des démarches auprès d'une compagnie d'assurance, ce qui pourrait malheureusement prolonger les délais avant une réouverture effective du sentier.

Nous continuerons naturellement à suivre ce dossier avec attention et à vous tenir informés de son évolution.

Au cours de cette même séance, les subventions destinées aux associations de la commune ont été votées à l'unanimité, témoignant du soutien de l'ensemble du conseil municipal au tissu associatif local et au rôle essentiel qu'il joue dans la vie de notre commune.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation des élections sénatoriales, trois membres de la Vague Mandréenne ont été élus délégués titulaires ainsi qu'un autre en tant que suppléant. La liste de La Vague Mandréenne à recueilli 6 voix, nous les félicitons pour cette désignation et pour la confiance qui leur a été accordée.

À l'occasion de cette édition estivale du bulletin municipal, les élus de la Vague Mandréenne souhaitent à l'ensemble des Mandréennes et des Mandréens un très bel été. Que cette période soit pour chacun l'occasion de profiter pleinement de notre cadre de vie exceptionnel, de partager des moments conviviaux en famille ou entre amis, et de retrouver l'énergie nécessaire pour aborder la rentrée dans les meilleures conditions.

Merci à toutes et à tous pour votre participation, votre engagement et votre confiance.

Les élus de La Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Sylvie Morlais, Philippe Dézéraud, Hélène Ferreol et Philippe Camps - https://lavague.info/ et contact@lavague.info

La tribune de la MAJORITÉ

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses informations circulent sur les réseaux sociaux au sujet de la gestion des posidonies sur notre plage. Face aux interrogations légitimes des habitants et des usagers, il nous paraît important de rappeler un certain nombre de faits et d'apporter des éléments objectifs au débat.

La municipalité a fait le choix d'agir dans le respect de la réglementation en vigueur et des recommandations techniques relatives à la préservation du littoral. La méthode dite du « millefeuille », qui consiste à intégrer les banquettes de posidonies dans un dispositif associant sable et végétaux naturels, n'est pas une initiative isolée. Cette technique est déjà expérimentée sur plusieurs plages méditerranéennes et s'inscrit dans une démarche visant à concilier protection de l'environnement, lutte contre l'érosion côtière et maintien d'un espace balnéaire accessible au plus grand nombre.

Les posidonies jouent un rôle essentiel dans l'écosystème marin. Leur préservation constitue un enjeu environnemental majeur que personne ne conteste. Pour autant, il est également de notre responsabilité de prendre en compte les attentes des habitants, des familles, des visiteurs et des acteurs économiques qui fréquentent notre littoral tout au long de l'année.

À ce titre, la pétition initiée par des usagers de la plage a recueilli plus de 1 000 signatures. Ce chiffre témoigne de l'attachement d'une grande partie de la population à disposer d'une plage accueillante, entretenue et compatible avec les usages balnéaires. Une municipalité responsable doit être capable d'entendre cette expression citoyenne tout en veillant à préserver les équilibres environnementaux.
Nous regrettons que certaines prises de position relayées sur les réseaux sociaux puissent parfois donner lieu à des interprétations inexactes ou à des informations partielles. Le débat public est nécessaire et légitime, mais il doit pouvoir s'appuyer sur des faits vérifiés et sur une analyse sereine des enjeux.

Par ailleurs, la municipalité a fait le choix de ne plus candidater au label Pavillon Bleu. Cette décision résulte d'une réflexion approfondie et ne remet nullement en cause notre engagement en faveur de la qualité environnementale. Nous considérons que les contrôles sanitaires et les certifications relatives à la qualité des eaux de baignade constituent des indicateurs particulièrement pertinents pour garantir la sécurité et la qualité de notre littoral.

En tant que majorité municipale, nous assumons pleinement nos choix. Ceux-ci reposent sur une volonté constante de concilier protection de l'environnement, respect de la réglementation, qualité de vie des habitants et écoute des attentes exprimées par la population. Nous continuerons à agir avec transparence, responsabilité et pragmatisme pour préserver durablement notre patrimoine naturel tout en maintenant l'attractivité de notre commune.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet

L'**USSM BASKET**

Ce dimanche 7 juin 2026 s'est déroulé le 10ème anniversaire du « Tournoi 3x3 Challenge Jean Derrien ». En présence de nos partenaires et de Laurent Levesque, nouvel adjoint aux sports de la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer, les « MOURILLON KINGS » ont remporté la victoire devant la « TEAM MOUS ».



Fair-play et convivialité sont toujours nos maîtres mots pour ce tournoi. Sans fanfaronner, nous sommes le seul club en France qui réussit à maintenir un tournoi 3x3, et la Fédération Française de Basket-Ball nous en a fait part avec un joli article, disponible sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

À noter que l'assemblée générale du club s'est déroulée le 10 juin pour nos différents rapports (sportifs, financiers, évènementiels), devant les bénévoles, parents et joueurs du club. Elle s'est terminée par le pot de l'amitié, clôturant ainsi la saison 2025-2026.

Rendez-vous le jeudi 27 août pour la reprise de la saison, de 18h à 19h, sur les terrains extérieurs du village (tous les mardis et jeudis, de 18h à 19h, essais gratuits durant les 15 premiers jours de septembre).

Bonnes vacances à toutes et tous.

Martial **ANCELIN**
Président de l'**USSM BASKET**

L'École de **DANSE**

Après une belle pause estivale, c'est la rentrée pour l'École de danse de Saint-Mandrier-sur-Mer !

Il est temps de rechausser chaussons, baskets et talons !

Toute l'équipe est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle saison pleine d'énergie, de passion et de créativité à partir du mardi 9 septembre !

Nous accueillons les danseuses et danseurs de tous âges, à partir de 3 ans, débutants comme confirmés.



Nous proposons des cours de danse classique, Modern'Jazz, Street Dance, Hip-Hop, Heels Cabaret, Pilates, barre à terre, salsa et rock.

Nos cours sont conçus pour permettre à chacun de s'épanouir à son rythme, d'acquérir de nouvelles compétences et de développer sa confiance dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir pour tester gratuitement les disciplines qui vous intéressent.

À très vite !

Renseignements :
Téléphone : 06 15 87 24 15.
Mail : danse.stmandrier@gmail.com
Instagram : ecolededansedesaintmandrier

Yannick **DEÏAS**
Pour l'**ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER**

Le **TENNIS** club

L'événement de l'été pour le Tennis club Saint-Mandrier-sur-Mer !

Venez vous inscrire pour participer à notre tournoi open annuel ou simplement voir jouer les nombreux matchs qui s'y dérouleront.

Pour les non sportifs, une buvette avec petite restauration sera disponible pour partager un moment de convivialité.



Nathalie **BÉNARD**,
Présidente du **TENNIS CLUB DE SAINT-MANDRIER**

Presqu'une **ÉTOILE**

L'école de danse Presqu'une Étoile clôture une magnifique saison !

Le 21 juin 2026, l'école de danse Presqu'une Étoile a présenté son gala de fin d'année sur le thème « Voyage à travers le temps ». Devant un public conquis, les élèves ont offert de très belles prestations, pleines d'énergie, d'émotion et de talent, faisant la fierté de leur professeure, Magali Calone.

Cette fierté s'est également illustrée tout au long de l'année grâce aux excellents résultats obtenus lors des concours de danse MG Company et DAC Challenge :

* Duo Lilly & Lysa : 2ème prix – Médaille d'argent
* Trio Maé, Liba & Rose : 3ème prix – Médaille de bronze
* Solo Lilly : 2ème prix – Médaille d'argent
* Solo Lysa : 2ème prix – Médaille d'argent
* Solo Marie : 3ème prix – Médaille de bronze
* Solo Morganne : 3ème prix – Médaille de bronze

Après cette belle année, riche en travail, en partage et en réussites, il est désormais temps de profiter de vacances bien méritées. L'équipe prépare déjà la rentrée prochaine, avec quelques surprises qui seront dévoilées au cours de l'été.

À ne pas manquer : le stage de danse STAR ACADEMY, organisé à Saint-Mandrier-sur-Mer du 20 au 24 juillet, de 8h45 à 17h00. Renseignements et réservations au 06 20 12 57 98.

L'école tient à remercier chaleureusement la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer pour le prêt des salles tout au long de l'année, ainsi que toutes les personnes qui ont accompagné cette belle aventure : les bénévoles, les familles, les parents d'élèves et, bien sûr, les élèves, qui font vivre cette seconde famille au quotidien.

Restez connectés pour découvrir les nouveautés de la rentrée !

Toute l'équipe de Presqu'une Étoile vous souhaite de très belles vacances.



Marie FEDERICCI
Présidente de **PRESQU'UNE ÉTOILE**

FIGURES DU VILLAGE de juillet 2026

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 11 juillet 2026 à 12h30, sur la place des résistants, au kiosque, pour la découverte de la 79ème photographie qui mettra en lumière le "Maitre de port principal" : avec Pascal APONTE (avant) et Patrice LUTZ (maintenant).

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir " Les Pêcheurs"

En noir et blanc (en partant de la droite): Joseph CALONE dit "Jo CALONE" (1937-2005) et son fils Philippe CALONE.

En couleur (en partant de la droite): Jean-Sébastien ATTARD (né le 29 juillet 1981) et son fils Tiago ATTARD.



Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2026 EN SCANNANT LE QR CODE ICI ET DANS LES DIFFÉRENTS POINTS D'ACCUEIL DE LA VILLE.


Association
LES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE
GALERIE
RANCILIO
DU 10 AU 26
JUILLET
2026
VERNISSAGE
VENDREDI
10 JUILLET
À 18H30
ENTRÉE LIBRE
TOUS LES JOURS
de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30
2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER


2DEL
DELPHINE DELAYE
Gus summer de Show
GALERIE
RANCILIO
DU 31 JUILLET
AU 26 AOÛT 2026
VERNISSAGE
VENDREDI 31 JUILLET
À 18H30
ENTRÉE LIBRE
DU MARDI AU DIMANCHE DE 10H À 12H ET DE 17H À 20H
2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER


ANNIE
AGOSTINI
Voyage en Provence
VERNISSAGE
VENDREDI 3 JUILLET
À 18H30
DOMAINE DE
L'ERMITAGE
DU 3 JUILLET
AU 26 JUILLET 2026
ENTRÉE LIBRE
DU MARDI AU DIMANCHE
DE 16H00 À 19H00
FERMÉ LE LUNDI
CHEMIN DE LA COUDOULIÈRE
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
littoral


EXPOSITION
Josyane Desclaux
du 1er au 30 août 2026
Domaine de l'Ermitage
Chemin de la coudoulière, 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
de 16h à 19h tous les jours sauf les lundis
Vernissage le samedi 1er août à 18h30
Conservatoire du littoral